

Feux de la rampe et feu de l'action

André-Gilles Bourassa

Number 35, Spring 2004

Jean-Pierre Ronfard : l'expérience du théâtre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/041564ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/041564ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) et Société québécoise d'études théâtrales (SQET)

ISSN

0827-0198 (print)

1923-0893 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourassa, A.-G. (2004). Feux de la rampe et feu de l'action. *L'Annuaire théâtral*, (35), 155–176. <https://doi.org/10.7202/041564ar>

Article abstract

"Feux de la rampe et feu de l'action" shows how society theatre did not cease with the defeat of New-France. It passed instead from the living room to the inn hall and to the small playhouse. A company was founded by lords, lawyers and Scot officers of Montréal area; they played Molière, Beaumarchais, Rousseau... They participated in the two wars against the Americans but obtained from London the right to self government. They were candidates in the first election and celebrated by resuming their theatre practice at Quebec. Their passion for theatre and politics was so strong that it spreaded to a second and even a third generation.

André G. Bourassa
Université du Québec à Montréal

Feux de la rampe et feu de l'action

Le théâtre de société au Québec, 1765–1824

Les informations concernant le théâtre d'après la conquête sont, grâce aux premières gazettes, plus nombreuses et plus précises qu'auparavant. Les gazettes révèlent l'existence d'une pratique, désormais rendue publique, qui est le fait de jeunes clercs qui troquent la perruque de la cour pour celle de la scène ou de jeunes miliciens et militaires dont les combats passent de la scène du drame au drame de la scène.

Le traité de Paris, en 1763, autorisait le retour en France des vaincus dans un délai de dix-huit mois. Le dernier contingent partit en 1765. Il resta cependant, susceptibles de s'intéresser au théâtre de société, plusieurs seigneurs et professionnels, auxquels s'étaient ajoutés des officiers d'un régiment levé en Flandres et en Suisse pour le compte des vainqueurs¹. De plus, nombreux furent les militaires d'origine écossaise qui étaient restés fidèles à une tradition francophile²; en effet, Londres avait vu à ce que les nouveaux maîtres

1. Jacques Prévost avait regroupé 90 officiers, dont son frère Augustin, Henri Bouquet, Conrad Gury, Frédéric Haldimand et Frédéric Wallat des Barres (*Dictionnaire biographique du Canada [DBC]* v : 762-764). Par ailleurs, des comédiens sont venus de cette région qui fut la Nouvelle-Belgique.

2. Louis XV, en reconnaissance de la Garde écossaise, avait accordé aux Écossais la citoyenneté française. Lors de la conquête de la Nouvelle-France, celle de l'Écosse ne datait que de 50 ans.

soient des gens à l'aise en ce milieu, comme les gouverneurs James Murray³, écossais, Frédéric Haldimand, suisse romand, ou George Prévost, né de père huguenot. Déjà Port-Royal, conquis dès 1710, avait été confié aux officiers huguenots Jean Henry Bastide, ingénieur militaire, et Jean Paul Mascarène, agent de liaison, puis gouverneur.

À l'enseignement de Québec

L'information sur l'intérêt des Huguenots américains pour le théâtre est mal connue. Mais ils ont participé à quelques expériences en Amérique septentrionale, notamment dans la « province » de New York. On cite la troupe du docteur Joachimus Bertrand, qui offrit *Romeo and Juliet* au Revenge Meeting House, en mars 1730; on cite également la production, par Étienne de Lancy, de la pantomime *The Adventures of Harlequin and Scaramouch or The Spaniard Trick'd* d'Henry Holt en février 1739⁴ de même que la traduction et la mise en scène du *Misanthrope* par Mascarène pour le temps des fêtes de 1743-1744. De Lancy allait avoir une succession dans le domaine du théâtre.

La situation est plus complexe au Québec. Le territoire est officiellement britannique depuis le Traité de Paris, en février 1763. Frances Brooke, librettiste de l'opéra *Rosina* de William Shield en 1782, y a vécu de 1763 à 1768, mais on n'a aucune trace d'une éventuelle activité théâtrale durant les six années qui ont suivi la chute de la capitale. On connaît par contre la présence au Québec, en 1765, de Français versés en musique et en théâtre. Leurs prestations d'extraits d'opéras et de pièces sur un navire les ramenant en France via l'Angleterre, en septembre 1765, ont été rapportées par deux voyageuses (Moore-Collier : 17 septembre 1765). Mais nous avons des informations plus précises sur deux soirées de théâtre en français à Québec.

Un journal de Québec (le seul, pour lors) annonça, dès l'ouverture de la navigation de 1765, qu'une « Troupe Comédienne » allait présenter *Le festin de pierre*⁵ précédé de

3. Michel Houdin, ancien missionnaire de Nouvelle-France, devenu pasteur de Nouvelle-Rochelle en 1761, prononça le sermon de départ des troupes du général Wolfe et les accompagna à Québec; le général Murray l'y a retenu un an comme informateur (Chinard, 1925 : 172-173).

4. « To which will be added an Optick » (*New York Weekly Journal*, 19 février 1739). Holt avait joué à Charleston (*The South Carolina Gazette*, 15 février 1735).

5. Outre *Le festin de pierre* de Molière, créée en 1665 et publiée après sa mort sous le titre de *Don Juan*, on trouve : *Le festin de pierre* de Domenico Biancolelli (1640-1688); *Le festin de pierre ou Le fils criminel*, de Nicolas Drouin dit Dorimon, 1658, et celui de Claude Deschamps dit De Villiers, ou De Villers, 1659; *Don Jouan ou Le festin de pierre* de Le Tellier, 1713.

quelques « tours d'équilibre », à l'auberge dite *À l'enseigne de Québec*, de Jean Roy⁶ située rue Saint-Pierre, dans la Basse-Ville. Le metteur en scène était Pierre Chartier dit La Victoire, ex-agent double de la Compagnie franche de la Marine, faux déserteur dont les informations avaient sauvé Louis du Pont Duchambon de Vergor, au Fort Beauséjour⁷, personnage pour qui Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil Cavagnal, avait proposé la Croix de Saint-Louis. Sa production utilisait pour la première fois au Québec, semble-t-il, une salle d'auberge comme lieu scénique, ce qu'on vit souvent par la suite. Elle fut décrite, dans *La Gazette* du 24 octobre suivant, comme une « industrie à l'imitation des Bourgeois ». Or l'expression « théâtre bourgeois » était parfois synonyme de « théâtre de société ».

La Gazette de Québec, 24 octobre 1765

SPECTACLE NOUVEL et DIVERTISSEMENT PUBLIC.

LES VILLAGEOISES Canadiennes, nouvelles Sujettes de sa Majesté Britannique d'un certain canton de la Province de Québec, donneront une Fête et feront représenter en l'honneur de leur Seigneur, le lundi dix-huit Novembre prochain, une piece nouvelle intitulée *Les Fêtes Villageoises* COMEDIE, en un Acte, qui sera suivie d'un Balet de Bergers et de Bergeres, précédée d'un compliment au Seigneur leur Patron et Protecteur; entre la Comedie et le Balet il y aura une Cantâte et un Duo qui seront chantés par le Sieur *Colin* et la Demoiselle *Nina*, fameux Musiciens du Canada; cette dernière chantera seule un morceau choisi de l'Opera des amours de Venus; ensuite il y aura trois danses de caractere, le Sieur *Dominique* dansera l'Harlequinade, le Sieur *Silva*, la Matelote Hollandaise, et le Sieur *Grivois*, la Chinoise, tous trois grands danseurs, qui ont toujours été applaudis dans cette partie de l'Amérique Septentrionale : L'Orquestre et la Symphonie seront composés de toutes sortes d'instrumens très nombreux jusqu'à une Cornemuse; le tout sera terminé par un grand Bal dans le meilleur ordre que faire se pourra, on y trouvera toutes sortes de rafraichissements pour que tout le monde soit content; on fera en sorte que Bacchus et Venus s'accordent ensemble à fin que les plaisirs ne soient pas troublés, – Le zèle avec lequel les Bergeres de cette côte se prêtent pour rendre cette fête brillante, leur fait mettre toute leur industrie à l'imitation des Bourgeois de Québec, à rassembler et joindre ensemble quatre granges en peu de tems, pour faire une jolie salle de Comedie et de Bal et des cabinets pour la commodité; et à fin de contribuer à la depense de cette fête galante, les Bergeres ont bien voulu abandonner une année de leur superflus. – Les paroles de la Comedie sont composées par le Sieur *Lanoux*, célèbre poëte du Canada, et la musique de la Cantâte et du Duo par le Sieur *Zelios*, grand musicien. Le Spectacle commencera à cinq heures du soir; le Public sera averti trois jours avant de l'endroit où la fête se donnera, qui sera dans la côte; pour prevenir le desordre on mettra dans la maison de divertissement à l'enseigne des plaisirs par la porte de devant, et on en sortira par la porte de derrière. – Personne n'y sera admise sans un billet qui coutera 24 ll. Qu'il faudra payer au receveur des consignations des menus plaisirs; le nombre des billets sera de cent; on est prié de souscrire au plutôt pour faire les arrangemens de la fête, à moins qu'on aime mieux donner l'argent aux pauvres; on distribuera gratis vingt billets pour les Demoiselles qui n'ont pas le moyen de se divertir et qui en ont envie.

6. *La Gazette de Québec*, 11 avril 1765; notaires Louet, 12 novembre 1763, et Panet, 20 mars 1764.

7. Chartier : né à Paris en 1728, aide de camp du Chevalier Louis de Chaptas de La Corne (*Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* [RAPQ], 1947 : 31; Archives des colonies, série E, « Chartier dit La Victoire »). Il obtint en récompense le privilège de maître-boulangier (notaire Hodiesne, 10 août 1762), mais pas la Croix de Saint-Louis.

Le 24 octobre de la même année, le journal publia un appel de souscriptions pour un spectacle patronné par les dames d'un canton voisin. La troupe s'annonçait pour le 18 novembre, à la fermeture de la navigation, et on voulait d'ici là ériger une salle pour l'occasion en réunissant quatre granges. Les comédiens, lisait-on, s'étant déjà produits à travers l'« Amérique Septentrionale », c'est-à-dire les colonies britanniques du Nord. La mention d'un « Dominique » dansant *L'harlequinade*⁸ permet de se demander s'il ne s'agissait pas de la troupe de *Monsieur Dominique*, Arlequin, originaire de Berne, acteur et acrobate, connu pour ses performances à Londres, Bristol et Glasgow, dont on perd la trace sur le continent à cette date⁹. La troupe a pu faire la traversée pour le centenaire de la conquête de New York. Ce serait, si c'est le cas, la première apparition de professionnels du théâtre au Québec.

Ils présentèrent une comédie, *Les fêtes villageoises*, de Jean-Baptiste Sauvé de Lanoue¹⁰, auteur maison de la Comédie-Italienne de Paris, et un extrait de l'opéra *Vénus et Adonis*, avec des intermèdes d'arias et de ballets tirés des *Matelots hollandais*, des *Noces chinoises*, toutes œuvres de Jean-François de Hesse dit Deshayes¹¹. Les choix de 1765 portaient donc sur les pièces légères, mais le théâtre français, si peu annoncé qu'il fût, paraît être resté bien vivant. Des seigneurs sont rentrés en France, certes, comme Paul Joseph Le Moyne, second baron de Longueuil, qui y est décédé en 1778, mais d'autres sont revenus au pays comme c'est le cas pour le chevalier et soi-disant « baron » Dominique Emmanuel Le Moyne de Longueuil¹², qui fut de retour en 1767.

8. Placide Bussart, Francisque Du Moulin et Louis Tabary ont fui Paris, puis Saint-Domingue, lors des révolutions française et haïtienne, et atteignent respectivement Charleston, Philadelphie et la Nouvelle-Orléans.

9. Dominique : acteur suisse, de Berne; joua avec la Grande Troupe Étrangère à la Foire Saint-Germain en février 1742, parut avec celle d'Hendrick Kerman à Saddler's Wells en juillet 1742 et eut sa compagnie à Stoke's, Bristol, en novembre 1745. Accusé, durant la guerre, d'avoir une « compagnie française », il invoqua les origines britannique, milanaise, néerlandaise et suisse des comédiens. On le retrouva à Glasgow en 1751 (Highfill, 1973, IV : 451). L'affiche de Québec mentionne Colin, Dominique, Grivois, Niña, Silva et Zeliot. On a répertorié un acteur Colin, [Collin, Collins] : à Londres, Haymarket, 1771; Drury Lane, 1774; New York, 1787 (DBC III : 394; Odell 1970, I : 429).

10. Sauvé de Lanoue : le journal le dit « canadien » par confusion, peut-être, avec Joachim Robutel de Lanoue, écuyer, officier d'infanterie et seigneur de Châteauguay.

11. Deshayes (né à La Haye, 1705). Comédie-Italienne, 1734. Ses œuvres recouper le programme de Québec : *Les amusements champêtres* (musique de Robert Desbrosses), 29 novembre 1749; *La soirée villageoise* (M. Desbrosses), 3 juin 1755; *Les matelots hollandais*, 6 janvier 1756; *Les noces chinoises*, même année; *Vénus et Adonis* (M. Desbrosses), 19 novembre 1759.

12. Longueuil (Soulanges, 1738 - Montréal, 1807). Ancien officier de la Marine française; blessé à la bataille de Sainte-Foy en 1760. Conseiller législatif en 1778, conseiller exécutif en 1791. Le titre de baron, dont il se croyait héritier, fut déferé par sa mère aux Campbell, par remariage.

Les Jeunes Messieurs Canadiens

Premières armes

Le théâtre à Montréal demeure une grande inconnue jusqu'en 1774. Anne Élisabeth Bégon (fille de l'ancien intendant Claude Michel Bégon de la Picardière) évoque toutefois, dans une lettre de février 1749, une « comédie qui doit se jouer les 3 derniers jours gras » (RAPQ 1937 : 37). Autour d'elle, effectivement, les salons propres au théâtre de société ne manquaient pas. Cette année-là, elle-même, ainsi que le baron Charles de Longueuil et de Châteauguay, gouverneur de Montréal, et François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, vivaient dans des hôtels particuliers proches l'un de l'autre, sur l'emplacement actuel du Marché Bonsecours. Plus à l'ouest se trouvait le château du marquis de Vaudreuil, rue Saint-Paul, sur l'emplacement actuel de la Place Jacques-Cartier. Bigot allait d'ailleurs être convoqué à Versailles, cette année-là, pour s'expliquer sur le faste de ses dépenses publiques et de ses réceptions privées.

Les premières productions d'œuvres de Molière à Montréal ne furent offertes qu'à un public restreint, le 12 février 1774. Elles étaient interprétées par une troupe d'amateurs dirigée par le « baron » de Longueuil et le capitaine écossais Edward Williams, de l'Artillerie Royale¹³. On aurait pu utiliser le manoir du baron, comme allait plus tard le faire John Molson, dernier propriétaire des lieux¹⁴ mais les soirées eurent lieu dans la « maison du théâtre », une petite salle appartenant au notaire Antoine Foucher¹⁵ sur la Place d'Armes.

On joua *Le bourgeois gentilhomme* et *Le médecin malgré lui*. On reprit la semaine suivante, le 19 février, *Le bourgeois gentilhomme* en même temps que le *Maître Bonne*, ce dernier texte étant probablement dit par Longueuil, un prologue de Louis De Bonne de Missègle sur la résistance héroïque de son ancêtre, le magistrat huguenot François De Bonne, duc de Lesdiguières¹⁶. La troupe loua la salle pour la totalité des mois d'avril et

13. Williams est désigné comme acteur sur une note de frais conservée au Musée du Château Ramezay. La note parle aussi « du » baron.

14. Manoir acquis de Longueuil par sir John Johnson en 1796, puis par John Molson en 1815. Voir aquarelle de William Berczy fils, vers 1810 (Alloudi *et al.*, 1991 : 283).

15. Foucher (Bourges, 1717 - Montréal, 1801). Notaire, arrivé en 1737 (Massicotte, 1928 : 48-51).

16. Longueuil avait, en 1770, épousé la veuve et adopté le fils de Louis de Bonne de Missègle, connu pour ses éloges publics du duc de Bonne de Lesdiguières (*Bulletin des recherches historiques (1895-1968)* [BRH] v : 253). On imagine mal qu'il s'agisse de Daniel Boone, pourtant déjà légendaire pour ses prouesses contre Britanniques et Français près de Louisville, de 1769 à 1774.

d'août et la moitié du mois de septembre de la même année¹⁷. La présentation du *Bourgeois gentilhomme* constituait une première nord-américaine, mais une version anglaise du *Médecin malgré lui* avait été présentée à New York le 2 avril 1750. Molière allait devenir l'auteur fétiche d'un nouveau théâtre de société.

La troupe était formée d'amateurs d'origine diverse : bourgeois, gens de loi, officiers d'armée ou de milice et seigneurs. Le seul acteur mentionné, outre Longueuil et Williams, est l'artilleur James Thomas¹⁸. Mais pour des pièces requérant une aussi grande distribution, on peut supposer la participation d'autres partenaires, comme ce parent et collègue de Foucher, l'avocat notaire Pierre Panet de Méru¹⁹ qui allait plus tard prendre possession des lieux. Le décorateur pourrait avoir été, pour la fin de la saison, le major Jean André²⁰ peintre scénique et poète, arrivé vers la fin de l'été et aussitôt mis en contact, pour raisons militaires, avec Longueuil et Williams. On connaît par ailleurs le responsable financier de la troupe, le négociant et fournisseur militaire Jacob Jordan²¹, de même que l'accessoiriste, Jean-Baptiste Tison²², soldat français démobilisé.

La correspondance d'un des acteurs et le récit d'un voyageur indiquent que les rôles féminins étaient tenus par des garçons, en l'occurrence de jeunes clercs et d'étudiants du Collège des Sulpiciens qui venaient de s'installer tout près, en 1773, dans l'ancien château

17. Deux des billets mentionnent, tel quel, la « Soirée du bourgeois Et Medisint » le 12, et « Lebourgeois Et Me Boune » le 19 février 1774; deux autres la « salle » ou « maison du théâtre » (*BRH* XXIII : 373-376). Des historiens restent prudents : il pouvait s'agir de versions de la Comédie-Italienne. Mais les œuvres de Molière circulaient en Amérique : en vente à Charleston en 1733 (*South Carolina Gazette*, mars-septembre) et en inventaire au Petit Séminaire de Québec (édition d'Amsterdam, 1741). La bibliothèque de Jean-Claude Panet comprenait des « théâtres choisis » (*La Gazette de Québec*, 23 juillet 1778 : 4).

18. Doughty, annexe B : 15. Quoi qu'on ait écrit, il ne peut s'agir de l'écuyer Charles Thomas, juge-avocat du régiment de Brunswick, arrivé en 1776 (*BRH*, 1936 : 436-437).

19. Pierre Panet de Méru (Paris, 1731 – Montréal, 1804), fils de Françoise Foucher et frère du juge Jean-Claude Panet de Québec. Notaire en 1754; il est ensuite greffier, juge et conseiller législatif.

20. André (Londres, 1750 - Tappan, 1780), de père suisse et de mère française. Défait au Fort Saint-Jean, il semble acquis au Congrès; intercepté sur la route de Québec avec des documents pour la Couronne. Exécuté aux États-Unis; translation des restes à l'Abbaye de Westminster en 1821, en échange de ceux de Richard Montgomery tué à Québec. (Lambert, 1992 : 39). Sa vie inspira les drames de William Dunlap et Clyde Fitch.

21. Jordan : trésorier payeur général adjoint, 1776. Seigneur de Terrebonne, 1784; député, 1792 (*DBC* IV : 434-436; *BRH* XXIII : 375; *Vaugeois* : 123 et 130).

22 « Tison : Soldat réformé » (*BRH* XXIII : 373-376).

de Vaudreuil. Parmi eux : Pierre Amable De Bonne²³ fils adoptif du baron de Longueuil; Pierre Louis Panet²⁴, fils de Panet de Méru; François Vassal de Monviel²⁵, fils adoptif du seigneur de Montarville; Jean Guillaume De Lisle²⁶ fils et clerc du notaire Jean De Lisle de la Caillerie, immigré de la Province de New York. Ce sont ces jeunes gens qui allaient prendre la troupe en charge cinq ans plus tard.

Les deux collèges du Québec remirent le théâtre au programme ces années-là, dans le cadre des cours de rhétorique²⁷. En effet, un maître de rhétorique du Séminaire de Québec, Charles François Bailly de Messein, offrit *Le concert ridicule*, une farce de David Augustin de Brueys et Jean Palaprat, ainsi que la comédie *Le monde démasqué*, du jésuite Guillaume Hyacinthe Bougeant, le 9 août 1775²⁸. Le Collège de Montréal, en 1776, présenta une berquinade du jésuite Pierre Brunoy, *Jonathas et David, ou Le triomphe de l'amitié*²⁹.

23. De Bonne (Montréal, 1758 - Beauport, 1816). Études au Collège de Montréal, 1769-1775. En garde à vue à Bristol après la défaite de Saratoga. Avocat et notaire, 1780. Secrétaire du Gouverneur, 1791; député, 1792 et suiv.; conseiller législatif et juge, 1794 et suiv. Propriétaire du *Courrier de Québec*, 1807-1808, et du *Vrai Canadien*, 1810-1811 (*DBC* v : 253-259; *Vaugois* : 120-121, 152-153). Portraits : aquarelle (Alloudi *et al.*, 1991 : 215).

24. Pierre Louis Panet (Montréal, 1761-1812). Collège de Montréal, 1770-1777. Avocat, 1779; notaire, 1780; seigneur d'Argenteuil, 1781, d'Ailleboust et de Ramezay, 1800; protonotaire et greffier à Québec, 1783; juge à Montréal, 1795, et suiv. Député, 1792 et 1800.

25. Vassal (Boucherville, 1759 - Québec, 1843), fils du chevalier Germain Vassal de Montviel (tué en 1760), adopté par Pierre René Boucher de la Bruère, seigneur de Montarville (Aubert de Gaspé : 115). Enseigne britannique à la bataille du Fort Stanwick, 1776. Refusé en France par les cadets de Gascogne, 1785. Enseigne britannique, 1787; lieutenant, 17^e Fusiliers, 1796; adjudant général adjoint de la milice, 1807; adjudant général, 1812; juge de paix, 1813. Voir Vassal de Monviel, « Mémoire au roi » et *DBC* VII : 957-959.

26. Jean Guillaume Delisle (New York, vers 1757 - Montréal, 1819) : fils du notaire Jean De Lisle. Collège de Montréal, 1764-1771; cléricature auprès de son père. Associé de Maurice Régis Blondeau, beau-père et associé de Quesnel en 1785 (*Massicotte*, 1928 : 44; *DBC* v : 265-267; *BRH* xxv : 175-178; Trépanier, 1968 : 26).

27. François Le Guerne, *Rhetorica a Domino Leguerne data in Seminario Quebecensi, annis 1768 et 1769*; Charles François Bailly de Messein, *Rhetorica in Seminario Quebecensi, 1774*; Jacques Antoine Houdet, *Rhétorique*, 1796; Pierre Jacques Bossu, *Rhetorica Reverendissimi Joseph Octavii Plessis data a D. Petro Bossu*, 1801; François-Xavier Demers, *Préceptes de rhétorique*, 1806; Louis Cadieux, *Rhétorique*, 1809-1810. (Bernier, 2002 : 413-418).

28. Dans la cour intérieure, avec publicité de journal et 800 invitations. Ne pas confondre avec le ballet de Malter offert en intermède durant la tragédie *Hermenegildus martyr* du père Charles Porée, Collège Louis-le-Grand, 1740.

29. Jouée en latin au Collège Lafleche en 1741, publiée en français à Paris, 1741 aussi, rééditée chez Fleury Mesplet; 1786 (*BRH*, xlv : 248). Aquarelle du château dans Maurault, 1967 : 115.

Le théâtre de société de Montréal a sans doute continué ses activités des jours de fête, mais ce fut bientôt la guerre entre la Grande-Bretagne et certaines de ses colonies américaines. La Nouvelle-Écosse et le Québec refuseront de se joindre à la Révolution, et bientôt, sous la gouverne du major André, Longueuil et William reprirent leurs activités militaires et participèrent, avec Foucher et Thomas, à la bataille du Fort Saint-Jean en 1775. Thomas fut tué. Après la reddition, Foucher fut placé en garde à vue à Boston, André et Longueuil à Bristol, faubourg de Philadelphie. De Bonne et Vassal se joignirent à l'armée britannique en 1775-1778. De Bonne, Michel Alain Chartier de Lotbinière et Louis Antoine d'Irrumberry de Salaberry³⁰ firent la campagne du Lac Champlain avec le major John Burgoyne³¹. Ce dernier, défait à Saratoga en octobre 1777, fut à son tour placé en garde à vue à Boston, alors que ses officiers, notamment De Bonne, Lotbinière et Salaberry, le furent à Bristol. Quant aux soldats, ils furent emprisonnés à Charlottesville; une gravure montre qu'ils s'y sont doté d'une salle de spectacles en réunissant des granges (Anburey, vol. 1 : hors-texte), comme on l'avait fait à Québec.

À Bristol, André et ses compagnons d'infortune rouvrirent le Southwark Theatre en 1777-1778; on les désignait comme Thespiens du général Howe. Un officier new-yorkais se joignit à eux, Olivier De Lancy. Les Thespiens mirent en scène un *pageant* de Burgoyne, *Meschianza*, en janvier 1778 (Bordman, 1987 : 20). André, De Lancy et les Thespiens ont ainsi interprété nombre de pièces, dont certaines étaient traduites du français (Waldo, 1842 : 105-106, 142).

Les activités du théâtre de société montréalais reprirent le 4 janvier 1780, année où De Bonne et Panet devinrent avocats. On monta une comédie du jésuite Jean Antoine du Cerceau : *Grégoire, ou L'incommodité de la grandeur*, aussi connue comme *Le faux duc de*

30. Salaberry (Beaufort, 1752 – Québec, 1828). Petit Séminaire de Québec, 1765-1769. Député, 1792 et suiv.; conseiller législatif, 1817. Lieutenant-colonel, puis colonel à la guerre de 1812. Son fils Charles Michel (Beaufort, 1778 - Chambly, 1829) et ses Voltigeurs furent le héros de la bataille de Châteauguay, 1813.

31. Burgoyne (Londres, 1722-1792). Lieutenant jusqu'en 1747; séjour en France; capitaine, 1756; lieutenant-colonel; 1767; raids des côtes françaises. Garrick joua sa pièce *Maid of the Oaks* à Londres, 1775. Nommé à Boston, il y monta *Zara*, son adaptation de *Zaïre* de Voltaire, au théâtre Faneuil, en novembre 1775. Rentré à Londres, revint en mars 1776, retourna en novembre, revint en mai 1777 pour reprendre Albany avec Barrymore Matthew Saint-Léger. Victorieux au fort Carillon [Ticonderoga] mais défait à Saratoga en octobre. Hiver en résidence surveillée à Albany et à Boston; ses soldats à Charlottesville et ses officiers à Bristol. Rentré en Angleterre en 1778, il épousa la cantatrice Susan Caulfield, écrivit *The Lord of the Manor* (livret d'opéra-comique, 1780) et, en 1786, *Richard Cœur de Lion* et *The Heiress*, adapté du *Père de famille* de Denis Diderot (Waldo, 1842 : 150-152; DBC v : 123-125).

À propos du major Jean André, hiver 1777 – printemps 1778

Le major André avait beaucoup de talent à dessiner et peindre. À la veille de son exécution, il dessina de lui-même une esquisse très juste qui existe encore. Le capitaine De Lancy était également un excellent artiste. Ils ajoutèrent au magasin des fonds de scène très beaux et utiles. Une toile brossée par André mérite d'être rappelée. C'était un paysage présentant une scène champêtre, au loin, et un ruisseau sinueux qui partait de l'avant de la peinture jusqu'à une distance extrême. À l'avant-plan, au centre, il y avait une cascade (l'eau était rendue de façon exquise), ombragée par un groupe d'arbres majestueux. La perspective était excellemment respectée; la verdure du feuillage et le coloris en général étaient du grand art par le ton et la patine. Le sujet du tableau et son traitement était éminemment révélateur de l'esprit serein du major au destin tragique, avec cette eau qui court, dans une atmosphère calme et laborieuse [...].

Le pauvre André ne se doutait pas, en peignant cette scène, que quelques brèves années plus tard elle servirait pour une pièce nationale écrite au sujet de son arrestation et de sa mort. Elle a aussi servi, durant l'été de 1807, le 4 juillet, dans le vieux théâtre de la rue South, pour représenter la passe sur les rives de la rivière Hudson où il fut capturé par trois miliciens [...].

Les services du major André et du capitaine De Lancy comme peintres scéniques, et ceux en fait de la compagnie toute entière furent requis pour la préparation de la fameuse grande fête, *Meschianza*, qui eut lieu le 18 mai 1778. Ce splendide divertissement fut offert par les officiers de l'armée britannique, qui étaient sous la responsabilité du général Howe, au moment de sa démission comme commandant des forces. L'endroit choisi fut le manoir Wharton [...]. Cet emplacement était absolument rural, entouré de champs et d'arbres [...]. *Meschianza* est un terme italien, qui implique des rôles de différents types. Ce fut un festival très nouveau et magnifique. Une description graphique en a été publiée à Londres dans un des magazines du temps, sous la plume du major André (Charles Durang, 9 juillet 1854, p. 1).

Bourgogne. La salle de Foucher avait été remplacée par l'ancienne voûte à fourrures de l'avocat Benjamin Desrivières Beaubien, rue Saint-Gabriel, face au Champ-de-Mars³². Les comédiens s'appelaient dorénavant Jeunes Messieurs Canadiens. Par ailleurs, de nouveaux venus prirent part aux activités du groupe, tels, par ordre d'arrivée : François Roch Rolland³³ avocat, Jacques Clément Hersé³⁴ imprimeur, et Louis Joseph Quesnel [de la Rivaudais]³⁵, compositeur, dramaturge, musicien et poète.

32. Plus tard Hôtel-de-France, angle nord-ouest de la ruelle des Fortifications (Trépanier, 1968 : 138).

33. Rolland : né à l'Île-de-Ré; a épousé la nièce du seigneur des Mille-Îles, fille de Nicolas Gaspard Boisseau, greffier de Québec (Saint-Eustache, 9 août 1779). Avocat à Montréal.

34. Hersé : imprimeur français engagé à Philadelphie par Fleury Mesplet en 1776; tous deux venus avec la délégation de Benjamin Franklin en 1775 et restés après le retrait des troupes américaines (De Lagrave, 1985 : 65; *DBC*, v : 577; *BRH* XXX : 219 et 239; *BRH* XXXV : 220).

35. Né Quesnel de la Rivaudais (Saint-Malo, 1746 - Montréal, 1809). Arraîonné sur sa frégate près d'Halifax, automne 1779, avec des fournitures pour la Révolution américaine; en garde à vue à Montréal. Épousa la fille adoptive de son associé en avril 1780. À Londres en 1788; hiver à Bordeaux; à Montréal en novembre 1789. Capitaine de milice à Montréal, 1791-1793; installé à Boucherville en 1793.

Les voûtes Beaubien n'offraient sûrement pas un grand confort. D'où une démarche auprès du général Alan McLean pour utiliser l'église désaffectée des Jésuites, rue Notre-Dame. L'ancien monastère avait été réquisitionné et logeait un régiment, la Cour de justice et la prison; même le jardin avait été transformé – définitivement – en Champ-de-Mars. McLean s'en étant référé au gouverneur Haldimand, ce dernier se contenta de spécifier, pour éviter une confrontation, qu'il fallait en aviser l'évêque et s'en tenir au « vestibule », ou narthex, partie réservée aux non-croyants. Il souhaita à McLean que ces activités culturelles ouvertes au public lui fasse retrouver l'atmosphère de son vieil Édimbourg³⁶.

On offrit *Les fourberies de Scapin* de Molière en janvier 1781. L'été suivant, un nouveau membre rejoignit la troupe, Joseph François Perrault³⁷, qui s'établit à Montréal, après des séjours prolongés en Nouvelle-Orléans et dans la vallée de l'Ohio. Une lettre du 13 décembre 1781 montre son enthousiasme :

On propose [...] une diversité de plaisirs considérable pour ce Carnaval; les bals, les Comédies, les tragédies sont en chantier. On doit donner la première représentation immédiatement après les Rois. Tu devrais bien venir prendre ta part de tant de divertissements et venir à la comédie de Grégoire & des fourberies de Scapin (Leland, 1959 : 72).

La troupe enregistra bientôt certaines défections. Par exemple, la nomination de Pierre Louis Panet en septembre 1783 comme greffier, puis juge, à Québec, créa de toute évidence un vide, comme le déplorait Quesnel, dans une lettre du 9 février 1784 : « La comédie serait pour moi comme elle est pour vous le plus agréable amusement, mais pour la voir rétablir ici nous attendons votre retour » (*BRH* XXXVI : 55). L'intérêt pour le théâtre fut heureusement relancé deux ans plus tard par l'immigration du peintre et musicien Louis Dulongpré³⁸, dont la présence à Montréal auprès des artisans Foureux dit Champagne est attestée au printemps de 1785. Au moins un des fils Champagne,

36. Il est probable qu'on ait utilisé l'église plusieurs années, mais elle fut laissée intacte au point d'être considérée comme « une des plus belles églises anglicanes d'Amérique » en 1789. Dessin du vestibule par William Berzy (Allouidi *et al.*, 1991 : 173); aquarelle de l'ensemble, <<http://www.theatrales.uqam.ca/jesuit.html>>.

37. Perrault (Québec, 1753 - 1844). Orphelin de mère, élevé par Jacques Perrault et Charlotte Boucher de Boucherville. En Louisiane en 1773; à Détroit en 1780; à Montréal en 1781. Greffier et protonotaire à Québec en 1795; député d'Huntingdon en 1796 et 1800; président fondateur de la Société d'éducation de Québec, 1821. Portrait par Dulongpré (Casgrain, 1898 : 2) et par Aubin, *L'Opinion publique*, 6 juin 1872, p. 41.

38. Dulongpré (Paris, en 1759 - Saint-Hyacinthe, 1843). Accompagne les troupes du comte de Rochambeau à la rescousse des Américains en 1778. Au Bas-Canada en 1784, probablement auprès de l'architecte, orfèvre, sculpteur et musicien Louis Foureux dit Champagne, dont les fils le prennent comme témoin de baptême (mai et décembre 1785, Notre-Dame). Derome, 1988 : 50-51.

Jean-Louis³⁹ fit partie des Jeunes Messieurs Canadiens. Il était musicien de scène, « métier » qui allait lui causer des humiliations au moment de prendre la succession de son père comme organiste de l'église Notre-Dame de Montréal en 1789.

Association durable et excommunication éphémère

Dulongpré ouvrit une école de danse, de musique et de théâtre rue Saint-Paul, en octobre 1787, puis il s'installa dans le Faubourg Québec, près de l'actuel Square Viger⁴⁰. Or en 1789 on offrit l'ancienne église des Jésuites aux Anglicans, en remplacement de leur temple incendié, et la Ville perdit ainsi son « théâtre ». Le 11 novembre de cette année-là, le « théâtre de société » que formaient les Jeunes Messieurs Canadiens lança une

Jean Guillaume De Lisle, 11 novembre 1789

L'An mil sept cent quatre-vingt-neuf, le nième jour de novembre. Sont convenus les sieurs Joseph Amable De Bonne, écuyer, Joseph Quesnel, non écuyer, Joseph François Perrault, écuyer, François Rolland, Jacques-Clément Hersé et Jean-Guillaume De Lisle, avec Sieur Dulongpré, des conditions suivantes, savoir :

Que ledit sieur Dulongpré fournira au THÉÂTRE DE SOCIÉTÉ, qui sera érigé dans sa maison, trois décorations completes, à l'exception des coulisses d'une décoration qui quoiqu'en papier représentant des arbres seront comprises dans les trois cy-mentionnées, fournira le luminaire tant chandelles que lampions nécessaires pour l'usage dudit théâtre; Les trois décorations sus-mentionnées représenteront une chambre, un bois et une rue, avec le grand rideau, fera élever le théâtre et fournira le bois nécessaire pour la construction ainsi que pour l'orchestre, l'amphithéâtre et autres bois nécessaires pour placer les spectateurs, paiera la musique, le perruquier, les billets, frais de gazetiers, gardes et valets de théâtre. Que ledit sieur Louis Dulongpré fournira sa salle pour quatre représentations et plus, si lesdits sieurs sous-mentionnés l'exigent, en lui païant néanmoins les frais qu'ils pourraient occasionner, moïennant le prix et somme de SOIXANTE livres, cours actuel de la province; pour laquelle somme le S^r Dulongpré promet fournir tout ce que dessus mentionné, et après le Carnaval s'oblige de faire un état des articles par lui fournis pour l'usage dudit théâtre qu'il signera en forme de reçu pour servir au même théâtre quand lesdits Sieurs l'exigeront. Ledit sieur Dulongpré promettant de les garder et pourra en avoir l'usage avec le consentement desdits sieurs contractants lequel lui sera toujours octroïé d'autant queesdits Sieurs n'en auront pas besoin. Que de plus ledit sieur Dulongpré s'oblige à tenir prêt le Théâtre quelques jours avant la représentation des pièces, comme aussi de fournir le luminaire pour les répétitions ainsi que les musiciens nécessaires pour icelles. Que lesdits Sieurs répondent audit S^r Dulongpré de la ditte somme de SOIXANTE LIVRES et qu'elle lui sera remise à mesure qu'elle rentrera et au cas qu'elle ne rentrât point lesdits Sieurs s'en rendent pleige et caution au bout dudit tems, en par le dit. S^r Dulongpré nous favorisant d'une représentation dont néanmoins les frais comme cy-dessus lui seront payés par lesdits Sieurs pour la rentrée du déficit.

« De Bonne, Jh Quesnel, Hersé, L. Dulongpré, F. Rolland, J. F. Perrault, Jn Guill. De Lisle » (*BRH*, vol. XXII, n° 6, juin 1917 : 191-192).

39. Champagne : né en août 1745. Son père, Louis, décédé 1789, était reconnu pour avoir construit la chapelle des Récollets en 1759, signé des retables, construit et tenu les orgues de Notre-Dame (*DBC* IV : 293).

40. Au 24, rue Saint-Paul, puis rue Campeau [Saint-André] entre Viger et De Lagauchetière (*DBC* VII : 276-278; *BRH* XXVI : 149). Offerte en location en 1816 (*The Montreal Herald*, 9 novembre 1816).

souscription puis signa un contrat pour la construction d'une scène et de loges, dans l'atelier de Dulongpré, et la peinture de trois décors classiques (« une chambre, un bois et une rue »).

Les gens d'Église n'avaient pas réagi jusqu'alors aux activités théâtrales de cette compagnie, surtout que l'utilisation de l'église des Jésuites avait été consentie par l'évêque. Il en fut autrement quand le curé de Notre-Dame, François-Xavier Matour Dézery, prit connaissance de l'appel de souscriptions pour les représentations chez Dulongpré et constata que des notables de sa paroisse s'étaient impliqués. Il y voyait le « danger » d'une ouverture au grand public et ne sut mieux faire, à la grand-messe du 22 novembre, que de menacer d'excommunication les ouailles qui iraient au théâtre. Il s'ensuivit une visite de protestation de certains « acteurs », comme il les décrit : De Bonne, De Lisle, Hersé, Quessel et Vassal. Ces derniers étaient fort conscients de la position de faiblesse du curé, qui avait usurpé les pouvoirs d'excommunication de son évêque. Le grand vicaire Gabriel-Jean Brassier, représentant à Montréal de l'évêque de Québec, fut convoqué à la confrontation; il soutint du bout des lèvres le curé, mais il savait fort bien que sa position était intenable. Il s'empressa donc d'avertir par écrit son évêque qui, pour des raisons politiques évidentes, prescrivit la prudence, ce qui pouvait signifier l'inaction.

Gabriel-Jean Brassier, fin novembre 1789

Monsieur Dézéri, dont vous connoissez le zèle, ayant appris qu'un certain nombre de gens oisifs de la ville se sont décidés à faire une souscription pour représenter des comédies la nuit, ou il y a des hommes et garçons habillés en femme et fille, ces spectacles doivent dit-on durer tout l'hiver, M^r le Curé a cru devoir représenter dans un sermon à son auditoire combien ces assemblées étoient dangereuses, et toujours prohibées par l'Église; il a peut-être passé les bornes et la modération en disant qu'on refuseroit les sacrements à ceux qui y auroient assisté, les prêtres ne pouvant les absoudre, et ce qu'il y avoit de plus scandaleux, est que les plus considérés et les plus notables de la ville, avoient été les premiers à souscrire, et par leur exemple avoient entraîné les autres. En conséquence, à l'issue de la grande Messe Messieurs Debonne, Delisle le jeune secrétaire de la fabrique, Quenelle marchand, Vassal de Boucherville, et un nommé Hersé, acteurs, sont venus trouver M^r le Curé pour l'invectiver et blâmer sa conduite pour son zèle indiscret, qu'il se melait des affaires qui ne le regardoit nullement et avoit peint des personnes en place contre les règles de la prudence et de la charité; après bien des débats ils m'avoit appelé à leur assemblée. Je n'ai répondu autre chose que M^r Dezeri avoit fait son devoir, comme c'étoit Louis 14 parlant du père Bourdaloue, et que nous devions faire le nôtre, et que j'étais surpris de voir d'honnêtes gens faire de pareilles démarches. Autre circonstance le sieur Champagne organiste ayant passé la nuit à ce spectacle est venu le jour de la Ste-Catherine [25 novembre] touché l'orgue : on l'a prié et remercié, lui représentant qu'il vouloit professer deux métiers incompatibles [...] » (lettre à l'évêque de Québec, archives de la chancellerie de Montréal, 901.02; 789-6; on trouve un résumé dans *RAPO*, 1947 :114).

Pourtant, le 25 novembre, l'organiste Champagne fut mis à pied⁴¹. Il avait participé la veille à la représentation du *Retour imprévu* de Jean François Regnard, et des *Deux billets*, comédie « mêlée d'ariettes » du chevalier de Florian. Champagne a sûrement participé en tant que musicien à la soirée du 29 novembre, où on avait besoin de ses services pour *Le légataire universel* de Regnard et *Les chasseurs et la laitière* de Louis Anseaume, avec musique d'Égide Romuald Duni. Il ne faut évidemment pas se surprendre de ce que ces comédiens amateurs, durement traités par le pouvoir religieux, aient cherché un soutien auprès d'une institution parallèle, la Franc-Maçonnerie, où certains d'entre eux occupèrent d'ailleurs des postes majeurs. La petite troupe ne s'ouvrit pas pour autant au public et la critique leur reprocha de ne jouer que pour les souscripteurs, « un très petit nombre de personne [s] de la haute extraction ou de race noble » (*La Gazette de Montréal*, 23 décembre 1790).

Dramaturgie et scénographie naissantes

Quesnel avait tenté un retour en France, juste avant la Révolution, mais, bouleversé par les événements, avait jugé préférable de revenir. Il composa en 1789 une des trois premières partitions de théâtre musical écrites en Amérique⁴², l'opéra comique *Colas et Colinette, ou Le bailli dupé*⁴³. L'œuvre, dans le style de la Comédie-Italienne de Paris, fut créée en programme double avec *Le médecin malgré lui* de Molière, le 14 janvier 1790. La troupe reçut, contre les attaques intégristes, un appui courageux de la part du journal de Fleury Mesplet⁴⁴. L'éditeur n'hésitait pas à couvrir les polémiques. La plus audacieuse de ses répliques survint quand le supérieur des Récollets, indigné du genre d'œuvres que les musiciens de la troupe avaient interprétées pour la fête de Saint-Antoine, le 13 juin 1790,

41. Rembauché jusqu'en 1792, en temps partagé avec le calviniste Guillaume Moreau Mechtler, lui-même venu avec la troupe d'Edward Allen, mais ayant « complètement abandonné le théâtre » (*La Gazette de Québec*, 12 juillet 1787; voir *BRH* XXV : 245; *DBC* VI : 550).

42. Royall Tyler créa en 1787 l'opéra *May Day in Town, or New York in an Uproar*, sur des airs connus (*BRH* XXXI : 492; Bordman, 1987 : 419; Odell, 1970, 1 : 259). John Bentley, de la troupe d'Allan, composa en 1786 le premier opéra comique québécois, *The Enchanters or The Triumph of Genius [Arlequin]*.

43. Édité à Québec, chez John Neilson, en 1808. Les autres soirées furent consacrées aux *Folies amoureuses* de Jean-François Regnard et *Jérôme Pointu* d'André Louis Bertrand Robineau dit de Beaunoir, le 4 février; *Le légataire universel* de Regnard et *Colas et Colinette* le 9 du même mois (*La Gazette de Montréal*, 11 février 1790).

44. Mesplet a plusieurs liens avec eux : son associé fait partie de la troupe depuis 1789; il a épousé la fille de Tison en 1790; il a édité des ouvrages de Perrault en 1789 et 1791 (*La Gazette de Montréal*, 3, 10, 17 et 31 décembre 1789; 14 et 21 janvier; 4, 11 et 25 février 1790).

crut bon de les mettre à la porte de sa chapelle et de dénoncer *Colas et Colinette* en chaire... avec presque six mois de retard⁴⁵.

La controverse a probablement contribué à empêcher la production à Montréal et l'édition des autres opéras de Quesnel, comme *Langlomanie, ou Le dîner à l'anglaise*, de 1802, et *Lucas et Cécile*⁴⁶ de 1808. La tradition de Boucherville veut que Quesnel, qui s'y est installé à son retour d'Europe, ait produit chez lui du théâtre de société et qu'on y soit venu de Montréal par le traversier des îles ou le pont de glace⁴⁷. *Langlomanie* est probablement la première pièce qui porte sur un sujet local (hormis le masque de Lescarbot et l'épopée burlesque de Lotbinière) : on s'y moque finement de certaines familles seigneuriales dont les liens avec les Britanniques se font de plus en plus évidents. Un autre opéra, inédit de son temps, lui est attribué, *Les Républicains français, ou La soirée du cabaret*, daté de « l'an IX de la République » (1800-1801). Il s'agit d'une charge contre la Grande Terreur de 1794. Quesnel, qui avait tenté d'appuyer la Révolution Américaine, craignait, depuis son dernier séjour en Europe, que la Révolution Française ne dérape.

Entre-temps, c'est à Québec que le théâtre se fait actif, sous l'influence, on ne peut en douter, de Pierre Louis Panet, relancé par le retour de France du peintre et sculpteur François Baillargé⁴⁸. Ce dernier note dans son journal qu'il a travaillé dix-sept jours à l'aménagement d'un théâtre, du 1^{er} décembre 1785 au 5 janvier 1786, et participé aux *Fourberies de Scapin* le 19 du même mois. Il y travaillait encore en juin et en août de la même année. Il allait passer plus tard des plans de scène aux plans de salle.

Québec profita également d'une tournée de financement d'Alexandre Quesnay de Beaufort, dont l'Académie était en construction à Richmond, en Virginie⁴⁹. La

45. *La Gazette de Montréal*, 24 juin, 1^{er} et 8 juillet 1790. Quesnel a composé quelques vers sur un semblable incident survenu à la Noël : « On traita de folâtre / Ma musique, dit-on, faite pour le Théâtre, / L'un se plaint qu'à l'Église il a presque dansé, / L'autre dit que l'Auteur devoit être chassé » (cité par Laflamme, 1979 : 91).

46. Extrait sonore : <[http://www.unites.uqam.ca/expo/Audio/stereo\(48k\)/NonMaman.html](http://www.unites.uqam.ca/expo/Audio/stereo(48k)/NonMaman.html)>, *Quick Time*.

47. Aujourd'hui le 386, boulevard Marie-Victorin, peut-être le plus ancien des lieux de théâtre québécois qui soit encore debout. John Durang a rapporté une équipée sur pont de glace pour se rendre du côté de Boucherville et Varennes au temps des fêtes 1797-1798 (J. Durang, 1966 : 76-77).

48. Baillargé : 19 janvier 1786; Sainte-Marie : t. III, 160. Baillargé participa aux *Fourberies de Scapin*; peignit chez Menut, des coulisses, loges et scènes en décembre 1792 et janvier 1793; fournit les décors d'un *Don Juan* en novembre 1795 (Hare, 1976 : 70).

49. Une première académie de Beaufort ouverte à Philadelphie, 1781 (*The Freeman's Journal*, 31 octobre 1781). Déplacée à New York, 1784, puis à Richmond, mars 1786. Beaufort quitta Richmond fin mars pour une tournée de levée de fonds qui le mena en France, février 1787.

Révolution française avait gravement compromis son projet d'implantation aux États-Unis des académies des sciences et des lettres, mais il tenait à construire au moins ce bâtiment qui allait être à l'origine du mot « Académie » pour désigner une institution théâtrale. Ses étudiants de français présentent *Le mariage forcé*, le 30 mars 1786.

Les Jeunes Messieurs Canadiens présentèrent à Québec, en janvier 1791, *L'avare* et *Le malade imaginaire* dans la salle de l'auberge du Chien d'or⁵⁰. Ils reprisent *Le malade imaginaire*, le 26 février suivant. Le Chien d'or servait de hall aux Francs-Maçons et offrait généralement des pièces anglophones; il s'ensuivit une condamnation anonyme sans conséquence dans *La Gazette de Québec* du 20 janvier. Les 26 février et 2 mars de la même année, ils présentèrent *Le malade imaginaire* de Molière et *Le barbier de Séville* de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais – cette fois on soulignait la présence de Salaberry – en haut de la taverne Armstrong, dans une salle rénovée, dite Théâtre du Marché à foin (Hare, 1976 : 70).

De l'arène du fictif à celle du réel

Plusieurs des Jeunes Messieurs Canadiens s'engagèrent dans une opération politique importante. Grâce à la collaboration du prince royal Edward, duc de Kent, arrivé à Québec en août 1791, le gouvernement de Londres divisa la Province de Québec en Bas et Haut-Canada. Cette division allait normalement permettre aux « Canadiens », c'est-à-dire aux francophones du Québec, un meilleur contrôle de leurs institutions.

De Bonne obtint en décembre 1791, après l'arrivée du prince, le poste d'adjoint au secrétaire français du gouverneur et du Conseil. Longueuil fut nommé au Conseil exécutif. Les Jeunes Messieurs Canadiens se reformèrent encore une fois, voulant fêter l'obtention d'un Bas-Canada et le droit aux élections législatives qui allaient être déclenchées en mai. Ils reprisent l'idée d'une souscription pour couvrir les frais d'un lieu scénique temporaire, comme en témoigne une annonce de *La Gazette de Québec*, le 16 février 1792. On installa les décors dans la casemate qui se trouvait à l'extérieur de la porte Saint-Louis (Robertson, 1972 : 77) et, avec les Fusiliers dont Vassal faisait partie, on monta *Le médecin malgré lui* et *La comtesse d'Escarbagnas* de Molière, et *Arlequin sauvage* de Louis-François Delisle de la Drevetière. La première soirée, le 18 février, était offerte en l'honneur des premiers lieutenants-gouverneurs du Bas et du Haut-Canada le général Alured Clarke et le colonel

50. Hall des Francs-Maçons, à l'étage de la taverne de John Franks, 2, rue Buade. Franks, d'origine juive, avait ouvert à Montréal, en 1781, le Vauxhall, salle de musique et de danse, et possédait un café, rue Notre-Dame. Quitta Montréal pour Québec, 1788 (Massicotte, 1928 : 41-42; Trépanier, 1968 : 81).

John Graves Simcoe⁵¹. Elle s'ouvrit sur un prologue de Salaberry lu par un acteur du nom de Ménard. On jouait toujours en cercle plus ou moins fermé, mais la publicité renversa la formule, les annonçant cette fois comme « Jeunes Messieurs Canadiens de la Société Dramatique ».

La première campagne électorale pour combler 50 postes à la Chambre basse eut lieu en mai 1792 et une douzaine des Messieurs Canadiens et de leurs proches se présentent, Dulongpré, Quesnel et Rolland n'étaient pas éligibles, puisqu'ils n'étaient pas nés en territoire anciennement ou nouvellement britannique (Vaugeois : 112-123). Mais ces premières élections ne furent pas chose facile. On recourut même, pour la première fois, à la publication, dans les journaux, de dialogues qui visaient souvent les membres du théâtre de société qui s'installait à Québec, notamment Baillargé, De Bonne, Panet, Perrault et Salaberry. L'efficacité dramatique de ces dialogues fut parfois telle que les adversaires fictifs, trop facilement « identifiés », se transformèrent en protagonistes réels. Cette année-là, en effet, Jean Baillargé (père de François), battu, fit paraître dans le *Quebec Herald* un *Dialogue sur l'intérêt du jour, entre plusieurs candidats et un électeur libre et indépendant*. Dans ce texte, l'auteur met en présence un électeur qui interroge un seigneur, un négociant, un avocat, un artisan, un ouvrier et un laboureur. Salaberry, qui fut élu dans Dorchester et dans Charlesbourg, laissa ce dernier siège au candidat défait, l'avocat Michel Amable Berthelot Dartigny, à qui on attribue un deuxième dialogue, *Conversation au sujet de l'élection de Charlesbourg*, qui laissait entendre que Salaberry avait « acheté » l'élection; on devait en faire une lecture publique devant le Constitutional Club, le 19 mai 1792, mais elle n'eut pas lieu.

Après les élections, certains des comédiens amateurs ont sûrement participé ou contribué aux représentations données, du 27 décembre 1792 au 7 février 1793, dans la salle d'un ami, Alexandre Menut⁵². Mais une loi de 1794 ayant imposé un service obligatoire dans les milices, la contestation fut grande et les Messieurs Canadiens, très engagés, furent fréquemment pris à partie. Un nouveau dialogue, favorable à la loi, *Le Canadien et sa femme*, fut édité par le bureau du gouverneur; il semble attribuable à

51. *La Gazette de Québec* du 16 février 1792 annonce *Arlequin sauvage* et *La comtesse d'Escarbagnas*, mais Lady Simcoe rapporte que le gala fut consacré à Molière, avec *La comtesse d'Escarbagnas* et *Le médecin malgré lui*. Elle ajoute que les Fusiliers (dont Vassal?) ont joué d'autres pièces qu'elle n'a pas vues. Pour le prologue, voir *Culture vivante*, n° 17, 1970, p. 20.

52. La salle se trouvait derrière l'hôtel, 19, rue Saint-Jean, entrée rue Saint-Stanislas (emplacement actuel du Conservatoire d'art dramatique de Québec). Les Jeunes Messieurs Canadiens y jouèrent cinq Molière de leur répertoire, plus *L'avocat Patelin*, *Le barbier de Séville* et *Le retour imprévu*.

De Bonne, secrétaire du bureau, ou à François Baby, cousin de Perrault. Le 8 février 1794, De Bonne fut nommé juge à Québec; l'année suivante, il obtint un poste de greffier pour Perrault. Les Messieurs Canadiens, ainsi partiellement regroupés, offrent six autres pièces, de novembre 1795 à avril 1796, dans des décors de François Baillargé, On retrouvait avec eux Ménard et le notaire Roger Lelièvre⁵³. On pouvait surtout compter sur l'éditeur de *La Gazette de Québec*, John Neilson⁵⁴, et sur le soutien inhabituel de David Francis de Montmolin, recteur de la cathédrale anglicane, ainsi que sur celui de Jacob Mountain, son évêque⁵⁵.

La reprise de l'activité théâtrale à Montréal est probablement due au retour de Pierre Louis Panet qui y fut nommé juge en 1794. Les Jeunes Messieurs Canadiens y reprirent *Le barbier de Séville* et *Le retour imprévu* pour la fête de la Sainte-Catherine, le 25 novembre, cinquième anniversaire du congédiement de Champagne comme organiste à Notre-Dame. Le grand-vicaire, humilié, écrivit de nouveau à son évêque, rappelant que ce dernier avait lui-même menacé d'excommunication les gens qui assisteraient à pareils spectacles. Loin de céder au chantage, la troupe émit 172 souscriptions et produisit *Le tambour nocturne* de Destouches et *Le médecin malgré lui*, dans une salle d'auberge de la rue Notre-Dame voisine des ateliers Champagne.

La nouvelle relève

Du côté de Québec, les recrues ne manquaient pas, et d'anciens membres continuaient de s'intéresser au théâtre. Un comité s'est réuni en 1802 chez Pierre Louis Panet, qui était à nouveau installé à Québec où il a été nommé juge d'une autre instance et membre du Conseil exécutif⁵⁶. Le comité voulait voir au financement de la compagnie avec une mise de fonds divisée à parts égales entre les nouveaux actionnaires : Michel

53. Lelièvre (Québec, 1805); mère née Écuyer; <http://www.barreau.qc.ca/quebec/1/7/1_7_1.asp>.

54. Neilson (Domal, Écosse, 1776 - Cap Rouge, 1848); élu en 1818 et suiv.

55. Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec, nommé en 1793.

56. Le Musée de l'Amérique Française possède, signé « Panet », un spicilège dit Recueil d'airs, dont des extraits du Devin de village de Jean-Jacques Rousseau.

Caron⁵⁷, Delamarre⁵⁸, Claude, Dénéchau⁵⁹, Jean-Baptiste Duberger⁶⁰, François Lehouillier⁶¹, François Romain et Michel-Flavien Sauvageau. Ils décidèrent d'utiliser le petit théâtre Patagonien de 220 places ouvert par un comédien d'origine écossaise, James Ormsby, dans un local situé au bas de la côte de la Canoterie, près de la porte Hope, le 15 octobre 1804 (*BRH XLII* : 300-303). On présenta, les 25 octobre et 18 novembre 1804, *Les plaideurs* de Racine et trois Molière, dont, à nouveau, *Le mariage forcé*. La troupe reçut alors une « apologie » de Neilson, qui prônait en leur faveur la construction d'une plus grande salle en vue d'une ouverture au grand public. Elle reçut un autre encouragement, inattendu, de la part de Thomas Carey, acteur, avocat et poète anglophone, fondateur du *Quebec Mercury* qui était le journal d'un parti adverse, produit chez l'Imprimeur du roi, Pierre Édouard Desbarats (*BRH VI* : 134-136). La salle fut transformée en manège pour les miliciens de Maurice de Salaberry en 1809 (Aubert de Gaspé, 1971 : 363).

La compagnie renouvelée reprit certaines pièces, surtout *Colas et Colinette*, sous la direction de Romain, avec la participation des fils des parlementaires John Lees et Joseph François Perrault, et d'autres jeunes comédiens nommés Robert Christie⁶² Écuyer et Thomas Voyer, le 29 janvier et 23 février 1805. Quesnel leur offrit pour l'occasion une « Adresse aux jeunes acteurs du théâtre de Société de Québec », qui leur a peut-être servi de prologue⁶³. Le texte prône une théorie du jeu proche de celle de Denis Diderot.

57. Caron (Saint-Roch-des-Aulnaies, 1763 - Yamachiche, 1831); député de Saint-Maurice en 1804 et suiv.

58. Pourrait être de la famille du contrôleur de la Marine, Jean Victor Varin de La Marre (vers 1699-1786), qui avait octroyé son titre de notaire à Panet de Méru en 1754.

59. Dénéchau (Québec, 1768 - Berthier, 1836). Député de la Haute-Ville de Québec en 1808; gendre de Jacques Hyacinthe Simon, dit Delorme, seigneur de Saint-Hyacinthe.

60. Duberger (Déroit, 1767 - Montmagny, 1821). Fin d'études au Petit Séminaire de Québec. Arpenteur, cartographe, dessinateur; ébauche la carte du Bas-Canada, base de celle de 1803. Époux de Suzanne Glackmeyer.

61. Lehouillier, marchand, gendre de Pierre de Sales Laterrière, médecin, mémorialiste, seigneur des Éboulements.

62. Christie (Windsor, Nouvelle-Écosse 1787 - Québec, 1856). Stagiaire en droit à Québec en 1805, greffier de la Chambre (1817-1827), député (1827-1854), fondateur du *Daily Telegraph* (1817), rédacteur en chef du *Quebec Mercury* (1848-1850). Soutint De Bonne et les autres.

63. Publiée par Neilson, à l'instigation de Salaberry, dans *La Gazette de Québec*, 7 février 1805 : 1. Voir également le 21 mars 1805 : 5.

Louis Joseph Quesnel, 7 février 1805

Acteur, pour réussir voici la règle sûre :
 Observez, imitez, copiez la nature;
 Examinez surtout quelles impressions
 Produisent sur les traits toutes les passions,
 Afin, selon le cas, qu'en votre personnage,
 Vous puissiez sur cela mouler votre visage;
 Qu'il sache en temps et lieu exprimer la douleur,
 Le plaisir ou la peine, ou la crainte ou la peur.

De chaque émotion saisissez bien le geste,
 Que d'accord avec lui votre air se manifeste;
 Sachez peindre en un mot l'exacte vérité.

Que dès votre début en entrant sur la scène,
 On puisse deviner quel motif vous amène,
 Et, même en la coulisse, en vous composant bien,
 Avant que de paraître ayez l'air qui convient [...].

Tout le temps qu'un acteur est présent sur la scène,
 Il doit être attentif et toujours en haleine;
 Toujours à l'action il faut qu'il prenne part,
 Et la marque du geste ainsi que du regard [...].

Que vos yeux soient fixés vers le fond du parterre
 Lorsque seul sur la scène on vous voit déclamer;
 Attachez-vous aussi à vous bien exprimer;
 C'est peu pour un acteur de bien savoir ses rôles,
 S'il ne sait faire aussi entendre ses paroles.
 Fuyez en prononçant toute affectation,
 Et parlez comme on parle en conversation [...].

Imitant la nature en sa simplicité,
 Jusque dans le costume aimez la vérité;
 On peut s'en écarter, sans craindre la critique,
 Dans les rôles outrés du burlesque comique,
 Où la charge souvent soutient l'illusion;
 Il faut partout ailleurs de la précision [...].

(« Adresse aux jeunes acteurs du théâtre de Société de Québec », *La Gazette de Québec*, 7 février 1805.)

On continua de présenter périodiquement des pièces au Théâtre du Marché à foin, jusqu'en 1808⁶⁴. Cette année-là, Romain, bibliothécaire de sa profession, fonda une Société littéraire à laquelle adhèrent les Perrault, père et fils. L'année 1808 était une année

64. 11 janvier; 3 février 1803; 5 février, 21 mai 1807; 27 février, 24, 29 octobre 1808 (Hare 1976 : 74)

d'élections. Le Parlement n'avait pas de partis officiels, mais se divisait fréquemment entre « Britanniques » et « Canadiens », eux-mêmes subdivisés entre réformistes et contre-réformistes; ces derniers espéraient, entre autres, maintenir le système des seigneuries. Or dix des Jeunes Messieurs Canadiens se rattachaient au milieu seigneurial : De Bonne, Déméchau, Jordan, Lehouillier, Longueuil, Pierre Louis et Louis Panet, Rolland, Salaberry et Vassal.

Le journal *Le Canadien* (dont Jean Antoine Panet, cousin de Pierre Louis mais membre des réformistes, était cofondateur), attaqua le trop puissant De Bonne, sans le nommer, par le biais d'un dialogue anonyme, *Veillée d'un candidat avec sa belle amie* (29 août 1807). L'auteur anonyme s'en prenait à sa vie privée, dont les péripéties amoureuses étaient correctes sur le plan civil, mais pas non conformes sur le plan religieux (DBC V : 254). Le 26 mars 1808, juste avant la campagne électorale, un autre dialogue anonyme du même journal prétendit que les législateurs contre-réformistes n'avaient jamais étudié le droit. On visait notamment De Bonne, et Perrault : De Bonne avait reçu ses charges après quatre ans de cléricature sur cinq; Perrault avait vu ses quatre ans de cléricature en droit compromis par le décès de son maître, et sa requête en dispense, en 1794, avait été refusée par le Parlement. Il était difficile encore une fois d'empêcher le débordement du « fictif » sur le réel. Des batailles de rue, entre Perrault et des hommes de Jean Antoine Panet, firent soupçonner ce dernier d'être le scénariste des derniers dialogues anonymes. De Bonne fut réélu, mais Perrault battu. Salaberry fut battu à Québec mais élu à Huntingdon. Quant à Jean Antoine Panet, il fut battu à Québec par Dénéchau mais élu au second siège d'Huntingdon.

Dès le mois de mai 1803, Panet de Méru fit remettre au lieutenant-gouverneur, par son fils Pierre Louis, des lettres de France révélant le projet d'une prise de la colonie par les bonapartistes. Ces derniers reçurent effectivement un appui des États-Unis qui déclarèrent la guerre à l'Angleterre en 1812 et attaquèrent sa colonie du Canada. Les Salaberry, père et fils, de même que Thomas Fortier et Frédéric Auguste Quesnel⁶⁵ s'illustrèrent à la bataille de Châteauguay, Vassal agissant comme adjudant-général; c'est d'ailleurs sur les pressions de ce dernier qu'on avait augmenté le nombre des miliciens et les avait formés à la guérilla.

Les Jeunes Messieurs Canadiens ne jouèrent donc pas avant le 31 décembre 1814, présentant de nouveau *Les fourberies de Scapin* et *L'avocat Patelin*, avec une équipe encore

65. Quesnel fils (Montréal, 4 février 1785 - 28 juillet 1866). Collège de Montréal, 1796-1803. Cléricature chez Stephen Sewell; avocat en 1807. Député en 1820 et suiv.

renouvelée, dont le lieutenant Thomas Fortier⁶⁶. On y lit un prologue du fils de Jean Antoine Panet, le capitaine Louis Panet⁶⁷ qui allait plus tard maintenir, au-delà des divergences d'opinion politique entre son père et son oncle, la tradition familiale du théâtre de société, mais beaucoup trop tard, en 1837, pour qu'on le situe dans une continuité. Entre-temps, c'est Lelièvre qui maintint le flambeau, mettant à l'affiche Molière, évidemment, mais également Charles Dufresny de la Rivière, Louis Sébastien Mercier, Charles Antoine Guillaume de L'Épinoï, dit Pigault-Lebrun, de même que, le 22 février 1816, l'auteur anonyme de *La bataille de Waterloo ou Entrée triomphante de l'armée anglaise dans Paris*. Les activités durèrent, sous sa direction, jusqu'en novembre 1823. La troupe quitta ensuite la scène, après 50 ans d'activités (1774-1823), réparties sur deux générations.

Le statut social des Jeunes Messieurs Canadiens a énormément contribué à recruter des adeptes, à faire connaître et respecter le théâtre français, notamment celui de Molière et de la Comédie-Italienne de Paris. Pendant un demi-siècle, leurs activités ont été toujours rattachées au même milieu des gens de loi, des officiers, des seigneurs et des grands bourgeois qui consacraient au théâtre leurs loisirs des fêtes. Certains, comme Baillargé, De Bonne, Louis Panet, Quesnel et Salaberry écrivirent des pièces, des dialogues ou des prologues. Pour eux, le théâtre aura été non seulement un divertissement intelligent, mais un véhicule efficace pour maintenir et promouvoir la tradition culturelle française.

Ils étaient jeunes et certains d'entre eux ont été publiquement accusés d'être désœuvrés, parce qu'ils résidaient dans les demeures que leurs parents possédaient en ville et n'avaient pour toute tâche qu'à se perfectionner en arts, en lettres et en rhétorique. Pourtant, ils fondèrent une compagnie de théâtre et participèrent en outre aux luttes contre deux invasions américaines, à la fondation du premier Parlement, à la sauvegarde du code civil (par rapport au *common law*) et à la défense du français comme langue nationale. Passant régulièrement des feux de la rampe au feu de l'action, ces amateurs de théâtre auront donc joué avec une constance et une efficacité rarement égalées, les différentes facettes de leur rôle social et culturel.

66. Fortier (Québec, 1796 - Gentilly, 1876), lieutenant du 1^{er} bataillon en 1812, combat à Châteauguay en 1813. Diplômé en médecine à New York en 1818. Collabore à divers journaux; élu député à compter de 1848.

67. Louis Panet (Québec, 1794 - 1884). Notaire, 1819; conseiller exécutif, 1837 et suiv.; et conseiller législatif, 1852-1867; juge, 1867 et suiv.; sénateur, 1871 et suiv.

« Feux de la rampe et feu de l'action » démontre comment la pratique du théâtre de société n'a pas cessé avec la défaite de la Nouvelle-France. Elle passa du salon à la salle d'auberge et au petit théâtre. Une compagnie fut fondée par des seigneurs, hommes de loi et officiers écossais de la région de Montréal, jouant Molière, Beaumarchais, Rousseau... Ils participèrent aux deux guerres contre les Américains mais obtinrent de Londres un gouvernement responsable. Ils furent candidats à la première élection et la fêtèrent par la reprise à Québec de leurs activités théâtrales. Leur passion du théâtre et de la politique s'étendit sur deux et même trois générations.

« Feux de la rampe et feu de l'action » shows how society theatre did not cease with the defeat of New-France. It passed instead from the living room to the inn hall and to the small playhouse. A company was founded by lords, lawyers and Scot officers of Montréal area; they played Molière, Beaumarchais, Rousseau... They participated in the two wars against the Americans but obtained from London the right to self government. They were candidates in the first election and celebrated by resuming their theatre practice at Québec. Their passion for theatre and politics was so strong that it spreaded to a second and even a third generation.



LE PROTONOTAIRE PERRAULT

Napoléon Aubin : « Joseph François Perrault », *L'Opinion publique*, 4 janvier 1872, p. 5. La scène pourrait avoir été saisie au théâtre aussi bien qu'au prétoire.